

Bicentenaire des Haras Nationaux

**Discours de Dominique Bussereau
Ministre de l'Agriculture et de la Pêche**

Haras du Pin, le 22 septembre 2006

Mesdames et Messieurs les Elus,
Monsieur le Président des Haras Nationaux (Jean LESNE)
Madame la Directrice Générale (Emmanuelle BOUR)
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'être aujourd'hui parmi vous pour célébrer le bicentenaire des Haras nationaux, sur le site du Pin, et rappeler à cette occasion les missions qu'il remplit dans l'intérêt de nos concitoyens et de nos territoires ruraux.

Le cheval est un animal auquel nous portons une affection particulière. C'est aussi un secteur économique, créateur d'emplois et facteur de dynamisme pour nos territoires ruraux. Je continuerai à veiller à son développement, avec l'appui actif de l'établissement dont nous célébrons ce soir le bicentenaire.

1. Nous fêtons ce soir un patrimoine vivant de l'Etat français.

Colbert, ministre de Louis XIV, créa les Haras nationaux en 1665. Ce grand serviteur de l'Etat souhaitait donner à la France les moyens de sa politique militaire. Il s'agissait alors notamment de distinguer le cheval léger du cheval de trait : cette approche est à l'origine de la diversité de nos races, de l'intérêt pour la sélection génétique et de la richesse de notre élevage.

Sur le site du Pin, la construction du premier dépôt d'étalons fut menée par Jules-Hardouin Mansart, et l'agencement des avenues et des jardins confié aux élèves de Le Nôtre. Ce fleuron des Haras nationaux est aujourd'hui largement ouvert au public.

Un siècle et demi plus tard, l'Empereur Napoléon Ier procéda à une véritable refondation, consacrant l'existence d'un service public et l'adaptant aux spécificités

des régions. Le décret impérial du 4 juillet 1806 a permis au cheval d'accéder à un statut que je n'hésiterai pas à qualifier de moderne.

A travers les Haras nationaux, l'Etat devenu républicain accompagne toujours les mutations de la filière équine, définissant les races, recensant les individus, développant l'équitation, jetant les fondements d'une organisation professionnelle.

Chacun se souvient ici que les Haras nationaux ont largement contribué à l'émergence de l'équitation de loisir, au développement de l'activité poney et à l'organisation des structures professionnelles. Le Ministère de l'Agriculture a pu ainsi soutenir les éleveurs, et favoriser la réorientation de leurs activités vers le loisir et la compétition.

En 1999, les Haras nationaux ont été refondés sous la forme d'un établissement public. Par ce biais, l'impulsion a été donnée pour structurer la filière et permettre aux professionnels de devenir eux-mêmes les acteurs de la politique du cheval.

2. L'évolution de l'établissement a été définie avec la signature du contrat d'objectif pour la période 2004-2008, signée ici même le 29 juillet 2003. Il s'agit de promouvoir durablement la filière hippique dans notre société, et de faire du cheval un facteur de dynamisme pour l'emploi et nos territoires ruraux.

On compte désormais 1 million d'équidés en France, 61 000 emplois liés au cheval et 44 000 éleveurs. Les activités liées au cheval sont en pleine expansion, générant un grand nombre d'emplois en zone rurale sous la forme d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises.

Dans ce contexte, les missions remplies par les Haras nationaux s'articulent autour de trois objectifs principaux :

- appuyer le développement économique des filières équines ;
- favoriser l'insertion du cheval dans les politiques de développement local ;
- Assurer la traçabilité des chevaux et produire des connaissances sur le cheval.

C'est en visant ces objectifs que les Haras nationaux recherchent la meilleure valorisation possible du capital qu'ils représentent, en termes de sélection génétique, de savoir-faire, de centres de formation et de patrimoine historique.

Je me félicite que plusieurs projets innovants voient le jour, en partenariat avec les professionnels de l'élevage. Les Haras nationaux sont associés aux Pôles d'excellence ruraux, dont 7 ont une thématique équestre. Ils sont partenaires du pôle de compétitivité cheval de Basse-Normandie. Ils ont su répondre à notre ambition commune d'assurer le dynamisme de la filière cheval en France.

3. Les Haras nationaux continuent à jouer le rôle de leaders pour une filière qui s'organise. Leurs missions de service public sont tout à fait essentielles.

La présence des professionnels au Conseil d'administration des Haras nationaux témoigne du rôle de concertation que remplit l'établissement public. Les liens noués avec les interprofessions FIVAL et INTERBEV, les accords avec les sociétés mères de course Le Cheval Français et France Galop, constituent de solides appuis. Les Haras nationaux doivent aussi contribuer à promouvoir l'organisation de la filière dans les secteurs du cheval de sport, de loisir et de travail. Les démarches collectives méritent d'être soutenues et le professionnalisme des acteurs encouragé.

Je compte sur les Haras nationaux, tout particulièrement sur sa directrice Emmanuelle BOUR et sur le Président de son Conseil d'administration, Jean LESNE, pour que l'établissement soit la cheville ouvrière d'un véritable service public du cheval, attentif à son environnement social. Le service public aux éleveurs est fondamental, notamment l'identification et le conseil. Dans cette période de transition, je veille à ce que les moyens de l'Etat soient maintenus. Un complément de 900 000€ a ainsi pu être apporté en 2006.

Je tiens à saluer le travail remarquable des Conseils des chevaux pour que la filière parle d'une seule voix aux collectivités territoriales. Les Conseils peuvent aujourd'hui fédérer l'ensemble des acteurs (course, loisir et sport) et je tiens à remercier particulièrement Paul ESSARTIAL pour le travail accompli.

La mise en place du concept des « Haras nouvelle génération » entend accompagner l'évolution culturelle et économique de l'établissement. De nouvelles ambitions ont été retenues, notamment faire des Haras une référence en Europe et sur la scène internationale. Vous avez l'ambition légitime de faire participer le cheval au rayonnement de la France.

Je tiens à féliciter le personnel et les directeurs des Haras nationaux pour leur implication constante et leur professionnalisme. Les Haras nationaux sont qualifiés pour continuer à remplir leurs missions de service public : conservation des races,

diversification de l'offre génétique, appui technique à la filière, sélection et amélioration de la race, diffusion des techniques avancées de reproduction. Ces missions sont essentielles à la vitalité de la filière cheval dans notre pays. Beaucoup reste à faire, mais le courage n'a jamais manqué aux hommes et aux femmes qui sont animés par la passion de leur métier.

4. Le Haras du Pin, par sa grande capacité d'innovation, remplit un rôle de leader sur le plan national.

Avec 57 000 chevaux et 7000 emplois, la région Basse-Normandie est la première région équine de France. Son savoir-faire s'est attiré une solide réputation internationale. La recherche d'une synthèse alliant tradition et modernité trouve son expression dans le projet de Pôle de compétitivité du cheval bas-normand, qui rassemble les Haras privés, les Haras Nationaux, les entreprises de services et de soins et les collectivités territoriales.

Le centre de formation du Pin accompagne l'évolution des métiers, comme l'illustre l'ouverture de la licence professionnelle de gestion et management des entreprises de la filière cheval, en partenariat avec l'Institut Universitaire Technique (IUT) d'Alençon et le lycée agricole de Sées, ou encore le projet d'un centre de formation pour les vétérinaires équins et leurs assistants. C'est préparer efficacement l'avenir de nos territoires ruraux.

Le Haras du Pin a su développer le tourisme sur ce site prestigieux. Les actions conduites en partenariat avec les acteurs locaux permettent actuellement l'accueil de 60 à 70 000 visiteurs par an. En quelques années, le Haras du Pin est devenu l'un des hauts lieux touristiques de l'Orne et de la Basse Normandie.

L'ambition de faire connaître la filière a conduit l'établissement à réaliser un très beau travail scénographique et muséographique. Alliant tradition et modernité, espaces muséographiques et chevaux vivants, technologies modernes et préservation du patrimoine, les espaces du Haras ont été rénovés. Quant à l'accueil des professionnels, il est permanent, avec l'organisation de concours d'élevage et d'évènements sportifs.

Ce site emblématique est aujourd'hui à même d'avoir un rayonnement international : j'encourage vivement les porteurs de projets à faire valoir la qualité de nos productions au delà de nos frontières.

Conclusion

Le cheval jalonne notre histoire nationale. Il a accompagné le soldat français dans ses conquêtes, le paysan dans ses travaux et il accompagne aujourd'hui le citoyen dans ses loisirs, créant une valeur économique et culturelle essentielle à nos territoires.

Nous fêtons ce soir aux Haras Nationaux un patrimoine vivant et porteur d'avenir !